



En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez le « créancier à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et (B) votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions du « créancier ».

Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle.

Une demande de remboursement doit être présentée :

- dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé,
- sans tarder et au plus tard dans les 13 mois en cas de prélèvement non autorisé.

Vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque.

CREANCIER

IDENTIFIANT DU CRÉANCIER	F R 6 0 Z Z Z 2 9 4 6 8 3		
NOM	Fondation de Madame Jules Lebaudy		
ADRESSE	8 rue de Cronstadt		
CODE POSTAL – VILLE	75015 PARIS	PAYS	France

DEBITEUR

*Veillez compléter les champs marqués **

NOM / PRÉNOM *

ADRESSE*

CODE POSTAL / VILLE*

COORDONNÉES DE VOTRE COMPTE IBAN

Numéro d'identification international du compte bancaire – IBAN (International Bank Account Number)

CODE INTERNATIONAL D'IDENTIFICATION DE VOTRE BANQUE BIC

Code international d'identification de votre banque BIC (Bank Identifier Code)

TYPE DE PAIEMENT (FAIRE UNE X)

Paiement récurrent / Répétitif

Paiement ponctuel / Unique

Signé à : _____ Le : ___ / ___ / _____

Signature

Note : Vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque

**DESIGNATION DU TIERS DEBITEUR POUR LE COMPTE DUQUEL LE PAIEMENT EST EFFECTUE
(SI DIFFERENT DU DEBITEUR LUI-MEME ET LE CAS ECHEANT)**

NOM DU TIERS DÉBITEUR*

JOINDRE UN RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE (au format IBAN BIC)

En signant ce mandat j'autorise ma banque à effectuer sur mon compte bancaire, si sa situation le permet, les prélèvements d'impôts ordonnés par la Fondation de Madame Jules Lebaudy. En cas de litige sur un prélèvement, je pourrai en faire suspendre l'exécution par simple demande à ma banque. Je réglerai le différend directement avec la Fondation de Madame Jules Lebaudy.

Les informations contenues dans le présent mandat, qui doit être complété, sont destinées à n'être utilisées par le créancier que pour la gestion de sa relation avec son client. Elles pourront donner lieu à l'exercice, par ce dernier, de ses droits d'opposition, d'accès et de rectification tels que prévus aux articles 38 et suivants de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés.